Appui au démarrage de projets conjoints liés à l'un des axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL

Description

Le GRIAAC/CIÉRA-MTL propose d'offrir une aide financière visant à favoriser des initiatives de développement de projets communs en lien avec l'un de nos axes de recherche.

Montant

- **1500$ par projet** (jusqu'à deux projets pourront être financés annuellement)

Type de projets financés

- Aide à la préparation d'une demande de subvention de recherche auprès des organismes subventionnaires à déposer dans l'année en cours ;
- Budget d'appoint pour le financement d'une publication collective ;
- Démarrage d'un projet collaboratif (revue de littérature ; enquête terrain préliminaire ; élaboration d'un questionnaire de recherche ; achat de base de données) ;
- Activité de diffusion conjointe (journée d'étude, colloque, etc…);
- Tout autre projet pertinent.

Critères d'admissibilité

- Le projet doit regrouper un minimum de deux membres réguliers ou régulières dont une personne membre issue du GRIAAC/CIÉRA-MTL et l'autre de l'un des deux autres pôles du CIÉRA (UQO, Abitibi-Témiscamingue, ULaval) ou du GRIAAC;
- Le projet doit être relié à un ou plusieurs axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL ;
- Le projet retenu devra être réalisé au plus tard le 1er avril 2027.

Critères de sélection

- Excellence du projet en lien avec les axes de recherche du GRIAAC et du CIÉRA-MTL;
- Qualité de la collaboration entre chercheurs (notamment en fonction des collaborations passées, qui démontrent des liens déjà tissés et d'une capacité effective à collaborer, en fonction de la complémentarité des profils et en fonction du lien entre chaque profil et la problématique traitée) ;
- Qualité de la démarche éthique et du partenariat au sein du projet ;
- Originalité et qualité globale du dossier présenté.

Présentation de la demande

- Le formulaire de candidature dûment rempli ;
- Le curriculum vitae des membres du projet.

Transfert des connaissances

Après la réception de leur aide financière, les personnes financées seront appelées à nous transmettre un bilan de leur projet financé (1 page max.) au plus tard le 1er avril 2027. De plus, elles seront appelées à faire une présentation de leur projet dans le cadre des activités du GRIAAC/CIÉRA-MTL.

Dépôt des demandes

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF** au : ciera.mtl@uqam.ca;
- Le dossier doit être envoyé au plus tard à la date indiquée précédemment ;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Veuillez faire parvenir votre dossier COMPLET en version électronique (format PDF) à :

ciera.mtl@uqam.ca

Date limite pour le dépôt de la demande :

15 mars 2026 (17h00)